

Robert Serre

Un camp d'étrangers à Crest

1941-1945

A Crest, de 1941 à 1944, des centaines d'étrangers, considérés comme indésirables, voire dangereux, ont été internés dans un camp, à partir duquel ils étaient pour la plupart dispersés dans la Drôme. Ce camp a laissé quelques traces dans la mémoire des plus anciens. Il est ignoré des autres. Le souvenir est non seulement embrumé par plus d'un demi-siècle de distance, mais il repose sur une vision très incomplète du camp et de ce qui s'y passait. Dans cette période de guerre, d'oppression et de troubles, l'essentiel était caché. La publication d'un article par Nigel Gauvin, l'initiative prise par un groupe de Crestois d'une plaque commémorative, puis une série d'articles publiés par la presse locale ont éveillé la curiosité⁽¹⁾. L'objectif de la présente recherche est de tenter de reconstituer l'histoire de ce camp, en profitant, pendant qu'il est encore temps, des témoignages des survivants parmi les internés et ceux qui en ont connu. Mais cette recherche, particulièrement difficile⁽²⁾, n'est pas achevée. Bien des questions demeurent sans réponse, des éléments restent flous ou incomplets, en particulier par le fait que les archives du camp n'ont pas été retrouvées⁽³⁾.

L'origine du 352^e G.T.E.

Les G.T.E. (Groupement de Travailleurs Etrangers) ont été créés par le gouvernement de Vichy. Il y en eut des centaines en France, dont deux dans la Drôme, à Charpey et à Crest, seul le second subsistant après 1942. Mais ce type de camp prenait la suite d'autres formules mises en place par les derniers gouvernements de la III^e République pour "accueillir" les réfugiés de la guerre d'Espagne. Un décret-loi du 12 avril

1939 et une série de circulaires gouvernementales sur la surveillance et l'utilisation des étrangers avaient créé des compagnies de travailleurs étrangers (C.T.E.), dépendant du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, installées sur les frontières et dans lesquelles les réfugiés de 20 à 48 ans étaient envoyés pour consolider nos fortifications. On y avait d'abord intégré de nombreux Espagnols⁽⁴⁾. Pour ce qui concerne le camp de Crest, ses premiers occupants furent des Tchèques, bientôt rejoints par des Espagnols, et c'est au travers

des pérégrinations des uns et des autres que nous découvrirons l'évolution des formes et des objectifs de l'internement des étrangers.

— après s'être battus aux côtés des Français, les Tchèques sont internés

On ne sait pas assez que de nombreux étrangers ont participé à la guerre à nos côtés dès sa déclaration. C'est le cas des Tchèques résidant en France ou qui s'y réfugient à la suite de l'occupation de leur pays par les armées hitlériennes en 1938 et 39. Dès leur arrivée, leurs dirigeants

* L'orthographe et le style des citations restent strictement fidèles à ceux des documents originaux.

AN = Archives Nationales / ADD = Archives Départementales de la Drôme / AC = Archives Communales.

(1) Nigel Gauvin, "À Crest, en 1940, un camp de la honte...", *Le Crestois*, n° 3, 1^{er} décembre 1996. *Le Dauphiné Libéré*, 31 octobre, 1^{er} novembre, 30 novembre, 1^{er} décembre 1997. *Le Crestois*, 7 novembre 1997.

(2) Les archives publiques n'ayant pas atteint 60 ans ne sont pas accessibles au public. Des dérogations m'ont été accordées par le Ministère de la Culture sous les références ALRC/BH-AD/DEROG-795 (A.C. Crest), ALRC/PG-AD/DEROG-723 (A.D. Drôme), CR/BH-AD/DEROG-1131 (A.D. Isère). Leur obtention nécessite toujours un délai assez important. De plus ces archives ne sont pas toujours inventoriées et, lorsqu'elles le sont, le registre lui-même n'est parfois accessible que sous condition. Enfin la réglementation interdit la reproduction des documents par photographie ou photocopie, ce qui ralentit considérablement le dépouillement. Les informations publiées ne doivent en aucun cas porter atteinte à la sûreté de l'État, à la défense nationale ou à la vie privée des personnes, ce qui explique l'emploi, dans certains cas, d'une simple initiale à la place d'un patronyme.

(3) Une mention sur la couverture du dossier 1 147 des archives de Crest et la pièce n° 161 de ce même dossier indiquent que "toutes les archives ont été adressées à M. le contrôleur régional de la main-d'œuvre étrangère, n°21, rue du Puits Gaillot, Lyon". On pouvait penser que ce dépôt avait été reversé aux archives du Rhône. Or un courrier du conservateur de ces archives, du 1^{er} juillet 1998, me fait savoir qu'au terme des derniers classements effectués, les Archives départementales du Rhône ne conservent aucun dossier sur les groupements de travailleurs étrangers.

(4) Geneviève Armand-Dreyfus, "Les oubliés", *Hommes et Migrations*, n° 1148, nov. 1991.



Le tailleur tchèque François Jonas, mobilisé en 1939 (Coll. F. Jonas)

en exil forment un Comité national et, après signature d'une convention avec le président du Conseil Daladier, ils créent une armée tchèque formée de deux régiments, au total 11 400 hommes, que l'on rassemble à Agde (Hérault) pour qu'ils effectuent leurs classes.

Les Tchèques, pour la plupart, étaient en France depuis longtemps.

Jaroslav Jaros, né en 1900, avait 21 ans lorsqu'il vint dans notre pays avec un contrat de spécialiste en boulangerie viennoise. Il avait travaillé à Lyon, Saint-Étienne et Paris et avait épousé une Française. François Bartos n'était qu'un garçonnet de quatre ans lorsque ses parents sont entrés en France le 3 décembre 1924 ; il était devenu mécanicien et s'était marié en France. Charles Marak, arrivé en octobre 1924, était représentant de commerce tandis que Matous, arrivé en septembre 1923, était, comme Springer, jardinier. Grâce à un ami français, Otto Michel, originaire de Bohême, était venu à Paris en 1922 avec un contrat de maître d'hôtel et exerçait sa profession dans la capitale. Joseph Cepicka, marié et père d'un enfant de nationalité française, avait demandé sa naturalisation. Le tailleur François Jonas était venu à Paris en 1938 faire un stage de haute couture chez Lanvin. Frédéric Meitel, qui parlait cinq langues, avait fait quatre an-

nées d'études supérieures d'hôtellerie jusqu'en 1938 ; il lui restait à effectuer des stages en France, Italie et Suisse. Comme le tailleur Jonas, il se trouve bloqué en France au moment de l'attaque d'Hitler sur son pays. C'est en 1926 qu'étaient venus chez nous Nicolas Rappaport, exerçant la profession d'encadreur et Ladislav Stromph, monteur en téléphone. On ne trouve guère que Leiba Weisz, juif tchèque peintre de son métier, qui soit entré en France le 15 mai 1940, poussé par l'invasion allemande⁽⁵⁾.

Kurt Blumenfeld, fils d'un commerçant juif, avait fait des études de droit en Tchécoslovaquie pour devenir avocat. Il connaissait parfaitement le tchèque, l'allemand, le français, l'anglais, le russe et le polonais, ainsi que le latin et le grec. Les arts l'attiraient particulièrement : il jouait du violon et de la clarinette et savait diriger un orchestre. Il était venu en France en 1933 et avait décidé de s'y fixer. Il connaît cependant bien des difficultés pour gagner sa vie, restant constamment sous la menace d'une expulsion. Il se marie en 1936 avec une puéricultrice française catholique et trois enfants naissent rapidement, en 1936, 37 et 38. Grâce à ses beaux-frères cinéastes, il devient en 1937 assistant-monteur de

films, puis monte à la "Warner Bros" en 1938. À la déclaration de guerre, les hommes sont mobilisés dans l'armée tchèque et Kurt voit s'interrompre une carrière qui s'amorçait⁽⁶⁾.

Lorsqu'en mai 1940, Hitler attaque, les soldats tchèques sont prêts et participent aux combats. En quelques jours, c'est la défaite et la débandade. Les régiments tchèques comme ceux de l'armée française reculent sous les mitrailleurs jusqu'à la Loire, puis vers le sud-ouest. Pétain arrive au pouvoir et signe l'armistice. **La plupart des Tchèques sont ramenés en train à Agde** où, pendant deux mois, désarmés, ils stationnent sans rien faire, seulement tenus d'être présents à l'appel du soir. *"Nous en avons conservé un pénible souvenir: nous étions considérés comme des prisonniers. Notre camp était entouré de barbelés et ceinturé de mitrailleuses. Un officier français de l'armée française nous harangua. La plupart d'entre nous étions des volontaires et pourtant il nous accusait d'être une des causes de la défaite. En fait nous étions considérés comme des détenus politiques par le nouveau gouvernement français et comme des adversaires par les officiers de la nouvelle armée française"* raconte l'un d'eux, Nicolas Rappaport⁽⁷⁾. Les autori-



Groupe de Tchèques dans les bois de Pézenas, durant l'été 1940, après le repli des régiments tchèques sur le camp d'Agde. Debout, 4^e à partir de la gauche, François Jonas ; à ses pieds, Otto Michel. (Coll. F. Jonas)

(5) A.C. Crest, I 147, Témoignages de F. Jonas (enregistré les 6 et 9 mai 1997), Otto Michel (7 juin 1998), Mme Vc Meitel (14 mai 1997).

(6) Éva Blumenfeld m'a fait parvenir un document de 13 pages qu'elle a rédigé, solidement étayé sur les récits de son père et sur les pièces officielles qu'il lui a transmises.

(7) Témoignage écrit de Nicolas Rappaport recueilli par Vincent-Beaume, correspondant du Comité d'histoire de la II^e guerre mondiale, archives René Ladet. Le texte cité ici est celui de ce document et non les extraits remaniés inclus dans l'ouvrage *Pour l'amour de la France*, p. 31.



Groupe de Tchèques devant le canal du Midi à Agde. Assis au premier plan, Kurt Blumenfeld (coll. Éva Blumenfeld).

tés françaises reconvertissement alors le camp et offrent aux Tchécoslovaques de s'y installer, leur promettant de les libérer s'ils trouvent du travail.

Ces hommes qui, quelques mois auparavant, combattait aux côtés de nos soldats, puis partageaient leurs souffrances dans la retraite, sont devenus des "étrangers indésirables". Pour Vichy, la défaite est due à ceux qu'il appelle les forces de l'anti-France, c'est-à-dire les Juifs, les communistes, les francs-maçons et... les étrangers. Il faut donc s'en débarrasser et rassembler les "bons Français" autour des valeurs traditionnelles : travail, famille, patrie, religion, ordre. Toute la politique vichyste qui suivra repose sur cette idéologie.

Par le décret-loi signé par Pétain le 27 septembre 1940 sont créés les groupements de travailleurs étrangers (G.T.E.) destinés à rassembler "les immigrés de 18 à 55 ans en sur-nombre dans l'économie française et qui ne peuvent regagner leur pays d'origine"⁽⁸⁾. Ces G.T.E. dépendent du ministère de la Production industrielle et du Travail qui délègue ses

pouvoirs au préfet. Ils avaient initialement un double but : tenir sous bonne garde des étrangers considérés comme à charge et dangereux (leurs papiers d'identité, confisqués lors de l'invasion, sont brûlés et remplacés par une "fiche d'identité de travailleur étranger"), fournir à l'économie nationale une main-d'œuvre très bon marché suppléant à l'absence des centaines de milliers de Français prisonniers.

GROUPEMENT N° 1 GROUPE N° 9
FICHE D'IDENTITÉ DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Nom : _____
Prénoms : _____
Date et lieu de naissance : _____
Nationalité : _____
Profession : _____
Personne à prévenir en cas d'urgence : _____

SIGNALEMENT :
Taille : _____ Yeux : _____
Cheveux : _____ Nez : _____
Moustache : _____ Têtu : _____
Tatouage de guerre : _____

N.B. — L'absence de cette fiche sera punie de notre côté, d'un acte de sabotage militaire. Si vous pensez n'en avoir pas besoin, apportez-la avec vous à l'administration à Paris.

Fiche d'identité de travailleurs étrangers. A.C. Crest, I 147, pièce n° 9.

le 352^e G.T.E. à Lentiol

Encore considéré comme unité militaire, le 352^e G.T.E. formé à Agde est dirigé vers Lentiol dans l'Isère, sur la lisière du camp de Chambaran, tout près du Grand-Serre et des limites de la Drôme. Le 25 octobre, un fonctionnaire du ministère de la Production industrielle et du Travail, Paul Texier, en prend le commandement⁽⁹⁾. Les internés sont affectés à des coupes de bois et à la fabrication de charbon de bois,

très utilisé pour alimenter les gazogènes, à l'exception de quelques spécialistes assurant les services du camp. Pendant ce séjour à Lentiol, certains travailleurs étrangers trouvent un emploi et, munis de l'indispensable carte attribuée par le préfet de l'Isère, peuvent quitter le camp et l'atmosphère paramilitaire que Paul Texier y développait de plus en plus. Celui-ci avait trouvé là l'occasion d'assouvir ses instincts de petit chef aboyeur. Plein de zèle, Texier, en mars 1941, "avait fait venir à Lentiol quatre surveillants armés de Chapoly et avait mis sa voiture à leur disposition pour parcourir la campagne et ramasser tous les travailleurs étrangers non incorporés [...] Mais la population de Beaupaire, révoltée à juste titre, avait prévenu les TE de la présence de ces hommes armés et avait facilité leur fuite"⁽¹⁰⁾. Durant les 8 mois de séjour à Lentiol et au moment du déménagement à Crest, les évactions sont relativement nombreuses. La procédure à suivre pour les sanctionner avait été fixée par une circulaire de Darlan du 20 juin 1941. Le chef de groupe envoyait un bulletin de recherche au préfet qui le diffusait aux services de police et de gendarmerie du département, à la police criminelle et aux chefs des G.T.E. des départements limitrophes. En cas d'arrestation, les évadés étaient dirigés sur le groupe disciplinaire le plus proche : pour Crest, il s'agissait de la section disciplinaire n° 972 installée au fort de Chapoly, sur la commune de Saint-Genis-lès-Ollières, dans le Rhône. Dans cette vieille forteresse isolée à l'ouest de Lyon, les détenus — il peut s'agir de T.E. frappés de sanctions disciplinaires, et Texier ne s'en prive pas — sont enfermés dans des cellules très humides où leur lit, par temps de pluie, baigne dans 20 cm d'eau infiltrée⁽¹¹⁾.

(8) *Journal Officiel*, 1^{er} octobre 1940, n° 249, p. 519B. Voir Monique Luirard, "Aspects de la législation sur les camps d'internement" dans *Répression, camps d'internement en France pendant la seconde Guerre mondiale, aspects du phénomène concentrationnaire, Journées d'études du 7 mai 1983, Saint-Etienne*, n° spécial du bulletin du Centre d'histoire régionale de l'Université de Saint-Etienne. G. Badia et al., *Les barbelés de l'exil*, PUG, 1979. Hervé Mauran, *Espagnols rouges, un maquis de républicains espagnols en Cévennes*, éd. Lacour, 1995, p. 210.

(9) A.C. Crest, I 147, pièces 27 et 28.

(10) Témoignage écrit de N. Rappaport, *op. cit.*

(11) Témoignage de Jean Mazanoff (28 avril 1998), dont le père Féodor a subi cette sanction. Jean, qui ne pouvait faire autrement que suivre son père, avait été hébergé et nourri par un couple habitant une maisonnette proche du fort, dont le mari devait être un des employés de la prison.

— les Espagnols arrivent des camps du sud-ouest et du G.T.E. de Charpey

Dans la même période, un autre G.T.E. a été installé dans la Drôme pour y interner des Espagnols : le 533^e G.T.E. de Charpey. Ou plus exactement de Saint-Vincent-de-Charpey où cinq baraques de l'armée leur servent de gîte après leur travail dans les coupes de bois des Monts du Matin. On sait peu de choses de ce G.T.E. commandé par un capitaine, "un petit gros surnommé Boudin" et gardé par des G.M.R. ou des militaires. Maurice Raillon, aidé par son frère, a transporté, en 80 voyages de charrettes tirées par des bœufs et des mulets, les matériaux nécessaires à la construction des baraques. Il évalue les effectifs à 300 Espagnols arrivés dans l'hiver 1940. Les internés n'y mangent pas à leur faim : Téofilo Nicolas-Baracina, pourtant privilégié par son emploi aux cuisines, garde toute sa reconnaissance à un couple de paysans protestants qui, en échange de menus travaux le dimanche, lui donnent des provisions⁽¹²⁾. Il semble que ce G.T.E. ait été supprimé en octobre 1942 et que les Espagnols qui le composaient aient été rattachés au G.T.E. de Crest, même si beaucoup d'entre eux continuent à travailler dans les chantiers sur lesquels ils étaient détachés.

Ces Espagnols sont quasiment tous d'anciens combattants de la guerre d'Espagne. Au terme de presque trois ans de résistance aux troupes de Franco, 470 000 Républicains espagnols se réfugient en France⁽¹³⁾. Le gouvernement Daladier, désespéré, débordé par cet afflux et considérant ces réfugiés comme dangereusement subversifs, les désarme et les regroupe dans des camps construits rapidement dans le sud-ouest : Gurs à l'ouest des Pyrénées, Argelès, Saint-Cyprien, Barcarès... en Roussillon, Bram (Aude), Le Vernet (Ariège), etc...⁽¹⁴⁾ Derrière les trois rangs de barbelés et les miradors,

gardés par des sentinelles armées, les réfugiés s'entassent dans des conditions très précaires ; ils doivent construire eux-mêmes les baraques et aménager les allées. Ces camps deviendront peu à peu "des anti-chambres concentrationnaires, des salles d'attente où s'effectuera l'initiation à la promiscuité, à la faim, à la crasse"⁽¹⁵⁾.

À la déclaration de guerre, l'attitude du gouvernement français à l'égard des Espagnols est différente de celle qu'il adopte envers les Tchèques et les Polonais : soucieux de conserver de bonnes relations avec Franco et ainsi de s'assurer sa neutralité, il refuse la constitution d'une armée espagnole combattant aux côtés des troupes françaises. Après l'armistice, on regroupera tous les Espagnols dans les camps du midi. Ces camps, le gouvernement de Vichy en hérite et ne tardera pas à les détourner au service de sa politique raciste. Son décret du 27 septembre 1940 créant les G.T.E. pour y rassembler les hommes étrangers de 18 à 55 ans "en surnombre dans l'économie nationale" et les faire travailler sous l'égide du ministère de la Production industrielle, concerne les Espagnols : 140 000 y seront placés. Tous ou presque étaient des Républicains ayant combattu dans l'armée républicaine espagnole (A.R.E.), subi la défaite, les privations et les souffrances de la guerre. Certains étaient blessés ou malades. José Alvarez, ancien officier de l'A.R.E., se qualifiait de "soldat de la liberté". Pour échapper aux troupes franquistes, il s'était embarqué avec des centaines d'exilés dans un bateau partant sur l'Atlantique et, en pleine tempête, il était passé sur un autre navire en utilisant un câble jeté d'un bord à l'autre. Il avait assisté dans cet exercice périlleux à la mort de plusieurs d'entre eux écrasés entre les deux bâtiments ballottés par la tempête⁽¹⁶⁾. Téofilo Nicolas-Baracina a 16 ans lorsqu'il

s'engage dans l'A.R.E.. Il y combat pendant 32 mois, puis entre en France en 1938. Saint-Cyprien et Barcarès sont ses lieux d'internement avant qu'il soit envoyé travailler en Tchécoslovaquie. Atteint d'une grave pleurésie, il devient inutile. Heureusement, l'appui d'un garde autrichien lui permet d'être rapatrié dans un hôpital de Lyon. Il y reste peu : on l'interne au G.T.E. de Crest d'où on l'envoie à celui de Charpey encore existant⁽¹⁷⁾. José Caritg-Capalleras était pâtissier avant de s'engager dans la guerre d'Espagne. Arrêté à l'Ebre, il est emprisonné dans des conditions terribles à Santander. Comme il était né au Boulou, près du col du Perthus, donc en France pour quelques mètres, il se donne la nationalité française et obtient sa libération. En août 1939, il entre en France et est interné à Gurs où il travaille dans une usine fabriquant des produits chimiques très dangereux, rongant la peau des pieds et des mains. Le 1^{er} juillet 1940, il est affecté au G.T.E. de Charpey, puis le 16 octobre 1942, à celui de Crest où on l'emploie dans les bois au-dessus d'Aouste et dans la forêt de Saou⁽¹⁸⁾.

— l'installation du 352^e G.T.E. à Crest (mai 1941).

Pourquoi le 352^e G.T.E. a-t-il été transféré à Crest ? Selon le rapport de Charles Marak⁽¹⁹⁾, Texier, pour obtenir de l'avancement, avait en 1940 "adressé un faux rapport accusant la municipalité de Marcollin [près de Beaurepaire] de complot communiste contre l'Etat, ce qui lui a valu des habitants une "conduite de Grenoble" à laquelle le Préfet de l'Isère a mis fin en faisant évacuer cet indésirable dans la Drôme". Jonas nous donne un autre motif de ce transfert : les libérations étant facilement accordées par le préfet de l'Isère, Texier craignait la diminution des effectifs sous ses ordres et

(12) Témoignage de Téofilo Nicolas-Baracina le 4 mai 1998 et de Maurice Raillon le 12 mai 1998. Les baraques ont disparu dans un incendie en 1944. En 1954, la commune de Charpey a perdu sa section de Saint-Vincent, érigée en commune sous le nom de Saint-Vincent-la-Commanderie.

(13) On lira avec plaisir le roman autobiographique "La grande" (La Bartavelle édition, 1994) écrit par Maria-Nuri Escoffet-Guillaud, sœur de Mario Escoffet, dont la famille était réfugiée à Vercheny.

(14) Anne Grynberg, *Les camps de la honte*, éd. La Découverte, 1991. H. Schramm, B. Vermeier, *Vivre à Gurs...*, op. cit. G. Armand-Dreyfus, *Hommes et Migrations*, op. cit.

(15) Olga Wormser-Migot, *L'ère des camps*, coll. 10/18, p. 110.

(16) Témoignage de son fils Albert le 13 octobre 1997.

(17) Témoignage de Téofilo Nicolas-Baracina, op. cit.

(18) Témoignage de Maria Carod, veuve Caritg, 7 mai 1998.

(19) Rapport de Charles Marak, secrétaire au 352^e G.T.E., adressé à la commission d'épuration le 25 septembre 1944 (Archives Albert Fié).



Bâtiment sud-ouest (n° 5 du plan) où se trouvaient les chambres des internés résidant au camp. (photo d'époque, coll. F. Jonas)

la suppression d'un emploi qui satisfaisait sa vocation et ses intérêts : il obtient alors de transférer son groupe dans la Drôme dont le préfet réclame des bras peu onéreux pour les travaux agricoles et les coupes de bois. C'est à Crest qu'il trouve le local adéquat dans une usine (filature-moulinage), désaffectée à ce moment-là, sur la rive gauche de la Drôme, au quartier Soubeyran. Le propriétaire, M. Cotteureau, d'origine lorraine, avait décidé d'arrêter son usine en juin 1940 *"ne pouvant accepter de travailler directement ou indirectement pour l'ennemi"*⁽²⁰⁾. Il conserve pour son usage la maison d'habitation. Texier réunit les hommes avant le départ et, sachant qu'ils ont souffert de leur isolement dans la forêt de Chambaran, leur présente Crest comme *"une ville magnifique où on trouve tout"*. **En mai 1941, le groupe de 150 à 200 Tchèques est donc transféré au cœur de la Drôme.** Quelques-uns ont été maintenus chez leurs précédents employeurs. Les transférés, à l'exception de ceux assurant l'intendance du camp, sont placés dans les fermes des environs ou dans une coupe de bois au Pas-de-Lauzens. **On voit arriver des Espagnols à Crest tout au long de la période de mai 1941 à août 1944.** Deux gros contin-

gents se repèrent en juin 1941 —la plupart transférés de Gurs— et en avril 1942. Le 16 octobre 1942, c'est une fournée de 50 Espagnols qui arrive à Crest. Bien que ce ne soit indiqué que pour seize d'entre eux, on peut penser que tous viennent du 533^e G.T.E. de Charpey qui a dû être supprimé à ce moment-là. Parmi eux, certains sont maintenus chez leur employeur. Beaucoup travaillaient pour les Eaux et Forêts, probablement à la carbonisation au profit de l'Allemagne. Le 1^{er} mars 1944, on trouve encore 41 Espagnols mutés du 74^{ème} G.T.E. de Feurs (Loire). Les archives nous renseignent peu sur leur périple avant d'arriver à Crest. Mais les quelques témoignages recueillis nous laissent à penser que, conformément à la législation vichyste, tous avaient connu les camps d'internement du sud-ouest. Bernardino Fombonna-Antuña avait fait la guerre d'Espagne. En 1938, blessé à la cheville droite par une balle perdue, il avait été soigné par une jeune infirmière qui, peu après, devenait son épouse. Il était entré en France le 7 février 1939. Son épouse enceinte s'y était déjà réfugiée et se trouvait dans un camp de la région d'Orléans où, le 13 août, elle mettait au monde une petite Marie-Rose.

Pendant ce temps, Bernardino était enfermé successivement dans les camps de Saint-Cyprien, de Barcarès, d'Argelès. Compte tenu de sa blessure, il est transféré le 12 janvier 1940 dans un camp de Savoie, en principe réservé aux malades et convalescents. À Praz, puis Termignon, il travaillait pour une compagnie hydroélectrique. Pendant ce temps, son épouse et sa petite fille étaient déplacées d'un camp à l'autre. Bernardino connaîtra encore le terrible camp disciplinaire du Vernet d'Ariège et le camp de Rivesaltes tandis que son épouse et sa fille seront enfermées dans les camps de femmes de Bram (Aude), d'Argelès et de Rivesaltes. Le 28 avril 1942, Bernardino est muté au G.T.E. de Crest et placé chez un agriculteur de Chabrilan où son épouse, libérée de Rivesaltes le 25 juillet, pourra enfin le retrouver après plus de trois ans de séparation⁽²¹⁾.

Ces pérégrinations douloureuses, la plupart des Espagnols en ont vécu de semblables dont il est trop tard, hélas! pour enregistrer le récit ou retrouver la trace. **Beaucoup de ces hommes étaient politiquement très engagés**



Ernesto Fernandez-Fernandez et Bernardino Fombonna-Antuña tenant sa fille Marie-Rose. (coll. M.-R. De Haro)

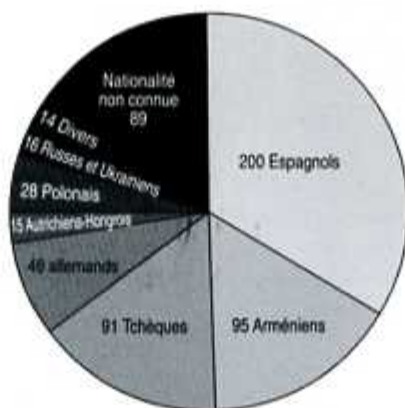
(20) A. N. F1cIII/1152, lettre du préfet de la Drôme au ministre de l'Intérieur du 27 décembre 1944.

(21) Témoignage oral et chronologie écrite de Marie-Rose De Haro, 9 oct. 1997. Sur les camps et les œuvres de secours aux enfants, voir Anne Grynberg, *Les camps de la honte*, op. cit.

dans le camp républicain, à la défense duquel ils s'étaient consacrés. Aucun ne pensait que la prise de pouvoir par les franquistes, la défaite et l'exil des Républicains signifiaient que le combat était terminé. C'est pourquoi, dans le camp de Crest, des discussions politiques réunissaient chaque jour les Espagnols : Grégorio Bernaldo de Quiros, ancien fonctionnaire de la République, homme très cultivé et d'une grande intégrité, José Sidrach de Cardona, spécialiste d'aviation, tous deux employés au secrétariat du G.T.E. et Léandro Raurich-Gelaberto, cet ancien comptable devenu un homme politique membre du gouvernement espagnol en exil à Paris, animaient des débats interminables⁽²²⁾.

Dix autres nationalités fuyant le nazisme pour des raisons diverses

Les Allemands, Autrichiens, Polonais, etc... ressortissants du Reich et des pays soumis, avaient un point commun : leur opposition au nazisme, mais ils présentaient cependant une grande hétérogénéité⁽²³⁾.



Répartition des T.E. par nationalités.

— des adventistes

Commençons par une catégorie peu connue de gens pourchassés par le nazisme : les adeptes de religions minoritaires, ici les adventistes, des hommes qui, par conviction religieuse, refusent de porter les armes et donc d'obéir à l'appel dans les armées nazies. Leur antimilitarisme conduisait ceux qui se trouvaient de force sous les drapeaux à refuser de faire usage de leurs armes ou à tirer en l'air. Leur religion fut finalement interdite par les nazis. Il se trouve que quelques-uns, grâce aux étroites relations qu'ils savaient conserver entre eux dans la tourmente, ont trouvé refuge à L'Escoulin, dans la ferme des Maillets de M. Lantheaume. Certains sont de simples fugitifs camouflés, non membres du G.T.E. D'autres, arrêtés en France, y ont été affectés. Ils mènent une vie austère (régime végétarien, ni alcool, ni tabac...) et observent le Sabbat.

Parmi les adventistes rassemblés à L'Escoulin, on trouve Richard Blasius,

pâtissier de son métier, qui faisait "des gâteaux extraordinaires" avec les œufs et le lait de la ferme et du jus sucré obtenu en pressant des betteraves. Hubert Goebbels avait 32 ans lorsque, venant de Gurs, il était arrivé à L'Escoulin le 5 mai 1942. C'est par son métier de maçon qu'il manifestait sa gratitude à ceux qui le protégeaient : il a refait une partie de la ferme des Maillets, a creusé le réservoir d'eau destiné à alimenter la turbine électrique dont l'énergie permettait, entre autres, l'écoute de radio-Londres. Il a aussi aidé un voisin, monsieur Chapon, à hausser sa maison d'un étage⁽²⁴⁾. Ce groupe d'adventistes du G.T.E., parmi lesquels on compte aussi le Polonais Haupa, recevait régulièrement la visite d'un évangéliste allemand, Alfred Kube, qui les avait connus au camp de Gurs où il était interné avec eux, mais qui avaient réussi à profiter de son transfert dans un G.T.E. de la région de Nîmes pour s'évader et se cacher chez des amis à Pierrelatte⁽²⁵⁾.



Groupe de T.E. et de réfugiés à la ferme Lantheaume, les Maillets, L'Escoulin. À gauche, l'Allemand Hubert Goebbels. (coll. Yvonne Cailliet).

(22) Témoignage de Marie-Rose De Haro, *op. cit.*

(23) Eveline et Yvan Brès, "Des maquisards allemands dans les Cévennes", *Hommes et Migrations*, *op. cit.* Voir notamment : Barbara Vermeier, "La situation des réfugiés en provenance d'Allemagne", dans *Les camps de Provence, exil internement, déportation, 1933-42*, Ex Alinéa, Marseille, 1984. Gilbert Badia, "L'internement des émigrés allemands et autrichiens en 1939" dans *Répression, camps d'internement en France pendant la seconde guerre mondiale*, *op. cit.*

(24) Témoignages d'Yvonne Cailliet, née Lantheaume (9 mars et 16 avril 1998) et d'Henri Chapon (11 mars 1998). Récit écrit d'Y. Cailliet.

(25) Témoignage d'Alfred Kube, 11 mars 1998.

— des "Russes blancs"

Seize Russes figurent parmi les T.E. de Crest, dont 5 sont juifs. Il semble qu'il s'agisse surtout de Russes blancs, hostiles au régime soviétique. Féodor Mazanof, ancien officier de la Russie tsariste, s'était réfugié en France en 1920. Il travaillait à Lyon dans l'usine de fers à repasser Calor et élevait seul son fils Jean. Licencié en 1942, il ne peut nourrir ce garçon de 15 ans que grâce à la "soupe populaire".

Lorsqu'on l'arrête et qu'on l'interne au G.T.E. de Crest, personne ne se soucie de son fils qui le suit. Féodor est détaché à Autichamp et le jeune Jean trouve un emploi dans une ferme d'un village voisin⁽²⁶⁾. Un autre "Russe blanc", Basile Federovski, avait été recueilli, à la demande de la Résistance, par la famille Peloux à Upie, laissant à Lyon sa femme et son fils. Une demande d'allocation déposée le 6 août 1941 atteste du dénuement de cette famille⁽²⁷⁾. Les frères Joseph et Marc Brodsky sont des Juifs russes ayant fui le régime communiste et réfugiés en France depuis 1920. Ils appartenaient à une famille de gros industriels sucriers de Russie ruinée par la révolution bolchevique et "connue pour son activité philanthropique" : le premier Institut Pasteur de Russie aurait été édifié à Kiev grâce à eux. Tous les deux possédaient une carte de résident valable jusqu'en octobre 1945. Ils avaient d'abord été placés dans le 133^e G.T.E. de Saint-Privat dans l'Ardèche. Leur résidence en France étant parfaitement légale, ils avaient demandé leur libération au préfet de ce département. Celui-ci ne les avait pas satisfaits, mais avait décidé leur mutation dans "le groupe palestinien" de la Drôme, en l'occurrence le G.T.E. de Crest⁽²⁸⁾. Cette curieuse dénomination laisse supposer que le camp de Crest avait été choisi pour y concentrer les Juifs étrangers.

— des Juifs

Parmi les 594 T.E. recensés à Crest, 61 sont signalés comme juifs : 15 Tchèques, 18 Allemands, 12 Autrichiens, 3 Hongrois, 8 Polonais, 5 Russes. Certains étaient à L'Escoulin : le premier arrivé était Ernest Adler, un Allemand de 26 ans transféré de Gurs. Grâce aux démarches de M. Lantheaume, il peut faire venir sa sœur Nelly et sa mère (qui parlait bien le français car elle avait vécu quinze ans à Nice), ainsi que plusieurs de ses coreligionnaires. Yvonne Lantheaume est descendue chercher les deux femmes au G.T.E. de Crest, ce qui lui a donné l'occasion de constater l'odieux comportement de "la Dumoulin", la maîtresse du chef de camp Texier dont nous parlerons plus loin : après avoir fait déshabiller les deux femmes, elle les a fouillées minutieusement, démarrant brutalement leurs cheveux qui pouvaient servir de cachette, et s'est emparé de leur argent et de quelques bijoux familiaux. Adler appartenait à une famille aisée de commerçants en draperies, roulant en Mercedes. Son dossier le crédite "d'un degré d'instruction supérieur". Ceux qui l'ont connu le décrivent comme "un chic type, vaillant, honnête, serviable". D'autres Juifs allemands sont placés aux Maillets, comme Ernst Goldschmidt et Wilhelm Schwartz. Le Tchèque Charles Novak vient de temps en temps leur rendre visite. C'est ainsi qu'il rencontrera sa future épouse, une jeune veuve de L'Escoulin. À L'Escoulin, les hommes cultivaient un grand jardin où ils récoltaient des pommes de terre et de nombreux légumes. En plein champ, ils semaient des lentilles et des pois chiches⁽²⁹⁾.

Le Juif allemand Théo Katzky, "apprenti dentiste", avait 17 ans lorsqu'il franchit la frontière en septembre 1938. Un Juif autrichien, Albert Peters, artiste lyrique, était réfugié en France depuis mai 1933. Plusieurs Juifs se sont fait surprendre alors

qu'ils se croyaient à l'abri en Belgique. C'est le cas du Polonais Mordka Abramczyk, ingénieur électricien né en 1911, dont le passeport daté du 21 mai 1932 montre qu'il avait fui la menace hitlérienne bien avant l'invasion de son pays. Il avait vécu en Haute-Garonne, puis en Belgique et c'est à Liège qu'il s'était marié le 23 janvier 1939. Le Russe Vitali Karelitz, né en 1913 et lui aussi ingénieur électricien, résidait à Bruxelles. Son compatriote, Alfred Krell, était commerçant en Allemagne où il s'était marié. Pour d'autres, c'est la zone nord de la France qu'ils doivent évacuer au moment de l'invasion. C'est de Paris, où il vivait avec sa femme, que fuit le Russe Abraham Zaktreger, coupeur en fourrure, entré en France en mars 1920. Un Polonais, Jean Wluska, travaillait en France comme boulanger depuis 1930. Il réussit à passer en zone non occupée avec sa famille. Ses quatre enfants seront inscrits aux écoles publiques de Crest⁽³⁰⁾.

Voici encore le cas d'Otto Katz que nous ne pouvons que brièvement résumer ici. Au début de 1943, Jean Grassias, rédacteur à la préfecture à Valence, est contacté par un de ses voisins, Georges Rocher. Il lui explique qu'il camoufle chez lui un jeune couple de médecins autrichiens juifs, Otto et Élisabeth Katz et leur bébé d'un an, Claude. Les Katz ont vécu les trois années précédentes dans la clandestinité, la fuite, la peur et les internements. G. Rocher, qui les a recueillis dans le Lot-et-Garonne et amenés à Valence, ne sait plus comment les mettre à l'abri, d'autant qu'Élisabeth ne supporte plus sa claustration forcée, à deux pas du Grand Séminaire où s'est installé l'état-major allemand ; son état mental devient inquiétant. À bout de ressources, Rocher, sans le connaître, est venu voir Grassias et le supplie d'user de ses connaissances dans l'administration pour placer les Katz en sûreté. Grassias se renseigne et la solution est trouvée. Dès le len-

(26) Témoignage de J. Mazanoff, op. cit.

(27) Témoignage de Roger Peloux, 4 mai 1998. A.C. Crest, 1 147, pièce 32.

(28) A.D. Ardèche, renseignements fournis par Hervé Maura. Les indications sur "l'activité philanthropique" des frères Brodsky sont extraites de la lettre de Marc Brodsky au préfet pour demander sa libération.

(29) Témoignages d'Yvonne Caillet, née Lantheaume, op. cit., de Jeanne Lions, fille de l'épouse de Novak (13 août 1998).

(30) A.C. Crest, 1 147, A.D.D., 252 W2, fichier de F. Meitel (archives famille Meitel)

